

Du mercredi 1^{er} au vendredi 31 janvier 2020

À partir du 1^{er} janvier

- **Gestion des déchets.** Extension des consignes de tri pour les habitants de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique : tous les emballages ménagers, sans distinction, peuvent désormais être triés et déposés dans le bac jaune (collecte sélective), y compris ceux en plastique. Jusqu'à présent, chacun pouvait mettre dans son bac jaune les papiers et prospectus, les briques alimentaires, les cartonnettes, les boîtes en métal, ainsi que les bouteilles et flacons en plastique. À partir du 1^{er} janvier pourront également y être déposés les films et blister, les barquettes (de fruits, de fromage, de beurre, de viande ou de biscuits), les pots de yaourt et de crème fraîche, les tubes de dentifrice ainsi que tous les sacs et sachets. Attention, seuls les emballages sont concernés, pas les objets en plastique qui ne se recyclent pas. Renseignements complémentaires auprès du pôle écologie urbaine de la CARA : au 05 46 39 64 64 / service-dechets@agglo-royan.fr (du lundi au vendredi, de 9 heures à 12h30 et de 14 heures à 17h30).
- **Déchèterie artisanale.** Entrée en vigueur des nouveaux tarifs à la déchèterie artisanale de Saint-Sulpice-de-Royan : bois 81,60 € TTC / tonne ; déchets non valorisables 173,40 € / tonne ; déchets verts 69,40 € / tonne ; gravats 36,70 € / tonne ; cartons 51 € / tonne ; ferrailles 0 € / tonne ; emballages vides souillés 1.86 € / bidon.

Mardi 7 janvier

- **Tourisme.** Dans la salle du port de Mornac-sur-Seudre, lancement du projet de nouvelle organisation touristique des territoires (appel à projet NOTT lancé par la région), en présence de Sandrine Derville, vice-présidente de la région Nouvelle-Aquitaine en charge du tourisme.

Jeudi 9 janvier

- **Énergie.** Présentation en bureau communautaire du projet de plateforme territoriale de la rénovation énergétique destinée aux particuliers et aux professionnels.

Vendredi 10 janvier

- **Cérémonie des vœux.** En présence des élus communautaires, Jean-Pierre Tallieu, président de la CARA, présente ses vœux aux forces vives du territoire (élus, représentants de l'État et des collectivités locales, acteurs du monde économique, associatif et culturel...), à 18 heures à La Tremblade. (*Presse invitée*)

Lundi 13 janvier

- **Politiques contractuelles / fonds européens.** Examen en opportunité des projets soumis au comité de programmation LEADER (liaison entre action de développement de l'économie rurale) : création à Saujon des Jardin d'Armélys, une entreprise de maraîchage très diversifiée en bio et en circuits courts ; développement et amélioration de la production de bière et création d'une limonade artisanale à la Brasserie de la Presqu'île d'Arvert ; reprise du restaurant *La Cabane* à l'Éguille-sur-Seudre par Georges-Alex Nicolas et Aurélie Coomans. LEADER est un programme européen qui vise à soutenir des projets pilotes en zone rurale, financé par le fonds européen agricole et de développement de l'espace rural (FEADER).
- **Natura 2000 / développement agricole.** La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Nouvelle-Aquitaine invite les animateurs Natura 2000 à une réunion sur le développement des certifications environnementales des exploitations agricoles, dont certaines exigences prévoient la mise en œuvre en zone Natura 2000 les

AGENDA PRESSE

mesures prévues dans le document d'objectif. Les viticulteurs qui souhaitent s'engager dans cette démarche de certification doivent par exemple adhérer à la charte Natura 2000.

Mardi 14 janvier

- **Natura 2000.** L'association Obios présente à la DDTM les résultats d'une étude sur le suivi des amphibiens et des cistudes effectuée en 2019 dans les sites Natura 2000 de la Presqu'île d'Arvert et sur la rive gauche de la Seudre.

Mercredi 15 janvier

- **Gestion des ports.** Présentation à la presse des travaux d'extension du port-chenal de l'Atelier, à La Tremblade, à 11 heures, au siège du Syndicat mixte des ports de l'estuaire de la Seudre, place Faure Marchand à La Tremblade.
- **Culture.** En commission culture, programmation de la huitième édition des Sentiers des Arts ; programmation de la Maison des Douanes du samedi 4 avril au dimanche 1^{er} novembre 2020 avec une exposition de l'artiste Charlélie Couture, qui donnera un concert dans le parc de Vaux-sur-Mer et une conférence à Royan.
- **Jeunesse.** Séance d'information sur le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA), puis visite d'une structure et rencontre avec les enfants, de 14 heures à 17 heures, au départ de la Mission locale Royan Atlantique. Inscription au 05 46 06 96 16.

Jeudi 16 janvier

- **Gestion des eaux pluviales urbaines.** Examen des candidatures pour la réalisation d'une étude et de différents scénarios pour le transfert à l'intercommunalité de la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines ». Cette étude doit permettre à la CARA de retenir une stratégie de transfert adaptée à ses besoins en fonction de paramètres juridiques, techniques et financiers et d'en analyser les impacts. La CARA souhaite également étendre cette réflexion en établissant un schéma directeur intercommunal des eaux pluviales, constitué du zonage d'assainissement des eaux pluviales et d'un programme de solutions techniques, chiffrées, dans le domaine de la collecte, du transport et du traitement des eaux pluviales permettra à la CARA de mettre en œuvre une politique globale de gestion des eaux pluviales urbaines sur son territoire.
- **Énergie.** Chaque hiver, l'Espace Info Énergie de la CARA organise des balades thermographiques gratuites pour sensibiliser les habitants aux déperditions d'énergie et promouvoir les travaux de rénovation énergétique performants. La thermographie de façade est un outil pédagogique efficace qui permet de visualiser les déperditions de chaleur des logements (infiltrations d'air, infiltrations d'eau, ponts thermiques etc) et ainsi comprendre les enjeux de la rénovation énergétique. Après l'analyse des images, des conseils sont apportés sur l'isolation et son financement. **Ces balades auront lieu du 16 janvier au 26 février 2020, à 18h30, dans sept communes:**
 - Étaules, jeudi 16 janvier, rendez-vous à la mairie, 27 rue Charles Hervé
 - Meschers-sur-Gironde, jeudi 23 janvier, à la mairie, 38 rue Paul Massy
 - Saint-Sornin, jeudi 30 janvier, à la salle des fêtes, 10 rue de la Seigneurie
 - Saint-Palais-sur-Mer, jeudi 6 février, à la mairie, 1 avenue de Courlay
 - Royan, jeudi 13 février, à l'annexe du service culture & patrimoine, 1 rue du Printemps
 - Saint-Georges-de-Didonne, jeudi 20 février, à la mairie, 1 avenue des Tilleuls
 - Marennes-Hiers-Brouage, mercredi 26 février, à la salle des associations, 1, place de Verdun.Pour participer, les personnes intéressées doivent s'inscrire en appelant la conseillère de l'Espace Info Énergie, Valentine Bizet, au 05 46 22 19 36 / v.bizet@agglo-royan.fr.

AGENDA PRESSE

Lundi 20 janvier

- **Prévention des inondations.** Démarrage de la seconde phase des travaux de restauration de la digue du Mus de Loup, à Ronce-les-Bains, sur 300 mètres linéaires entre l'Ifremer et la pointe aux Herbes. Au titre de sa compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (Gemapi), la CARA s'est associée au Département pour lancer des études et des travaux de protection contre la submersion marine et les inondations. La convention de partenariat signée en juin prévoit ainsi sept opérations à mettre en œuvre d'ici 2023, cofinancées par l'État, la Région Nouvelle Aquitaine. Ils concernent le confortement et le rehaussement des digues de premier rang sur Ronce-les-Bains, la création d'un système d'endiguement rapproché des habitations à La Tremblade et Saujon, la création d'une protection rapprochée des habitations à Chaillevette et l'Éguille-sur-Seudre, ainsi que la protection rapprochée des enjeux sur Barzan-Plage et Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet. Une enveloppe de 9 millions d'euros HT est prévue pour ces travaux, dont le démarrage sera échelonné jusqu'au deuxième trimestre 2023.
- **Accessibilité / transports.** Poursuite des travaux de mise en accessibilité des arrêts de bus sur le territoire de la CARA, à Semussac : création de deux arrêts de bus rue de Lignou. Depuis 2014, 233 arrêts de bus du réseau principal et 63 arrêts du réseau secondaire (ramassage scolaire) ont été rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite, soit 296 arrêts sur les 684 que compte l'ensemble du réseau. Cent vingt-trois nouveaux abris voyageurs ont également été posés dans les communes de l'agglomération depuis 2014. Cet important programme d'équipement et de mise en accessibilité dispose d'une enveloppe budgétaire de 5,3 millions d'euros, contribuant à faire de la CARA une collectivité exemplaire en matière d'accessibilité aux transports en commun.

Mardi 21 janvier

- **Nautisme.** Après une coupure hivernale raccourcie, reprise des entraînements pour les élèves inscrits en section sportive voile au collège Zola de Royan. Le 24 janvier, les entraînements catamaran reprennent également pour les élèves en section sportive voile au lycée Cordouan. Préparation physique, entraînements supplémentaires et coupure hivernale réduite permettent aux sportifs de garder le rythme, au sein de l'antenne catamaran Royan Atlantique du pôle d'entraînement régional de la ligue de voile Nouvelle Aquitaine.

Mercredi 22 janvier

- **Vœux du président aux agents** de la CARA, à 16h30, à la salle multiculturelle de Breuillet, impasse des Bleuets.

Vendredi 24 janvier

- **Conseil communautaire.** À 14h30, au siège de la CARA. Suivi d'un point presse à 17 heures avec le président Jean-Pierre Tallieu.

Lundi 27 janvier

- **Gestion des ports.** Réunion du conseil syndical du Syndicat mixte portuaire Royan / Bonne Anse : débat d'orientation budgétaire, à 10 heures, salle de la Criée de Royan.

Jeudi 30 janvier

- **Mission locale.** Présentation des « Talents show », nouvelle édition des Jeunes ont du talent », à 18h30 à la Mission locale, 69 rue Paul Doumer à Royan. Renseignements : 06 44 13 09 99.